

# Relevé de décision de la réunion de lancement du groupe de travail « Observation transfrontalière » du 17 octobre 2022 à l'ANCT, Paris

## Emploi et développement économique

Les enjeux d'observation des dynamiques transfrontalières de l'emploi et du développement économique étaient à l'ordre du jour pour cette première réunion du groupe de travail « Observation transfrontalière ». Animée par Calypso Santamaria (Communauté de la Riviera française) et Marc Trinqué (Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées), avec le soutien du Pôle Analyse et diagnostics territoriaux (ANCT) et de la MOT, cette séance a permis de réunir 26 participants, témoins d'une grande diversité des acteurs de l'observation : INSEE, Pôle Emploi, agences d'urbanisme, collectivités territoriales, structures transfrontalières, observatoires transfrontaliers...

### Séance plénière

La matinée, en séance plénière, a d'abord permis un tour de table des participants qui se sont présentés à partir d'une image ou d'une publication emblématique de leur activité. Puis, la MOT et l'ANCT ont présenté le contexte du groupe de travail et de ses objectifs, à savoir créer un espace de dialogue multiniveau pour les acteurs de l'observation transfrontalière, disposer d'une cartographie des acteurs de l'observation transfrontalière et participer d'une amélioration de la connaissance des situations et trajectoires transfrontalières. En outre, l'un des objectifs est de donner une suite à une enquête réalisée auprès des acteurs locaux de l'observation transfrontalière. Celle-ci avait notamment révélé certains besoins prioritaires (constitution d'indicateurs communs, convergence progressive des données transfrontalières, production de données communes, amélioration de l'accès à la donnée et partage des travaux/méthodes) qui constituent une base de travail pour le présent groupe. Il y a eu des discussions au sujet de l'intérêt de faire une enquête sur les modes de vie dans les espaces transfrontaliers. Sur le principe, il semble y avoir un consensus pour dire que cette enquête serait intéressante mais les difficultés viennent des modalités de financement. L'ANCT a poursuivi la séquence matinale par une présentation de son projet d'études et de publications sur les questions transfrontalières.

### Ateliers de réflexion sur les enjeux d'observation et de production de connaissances en matière d'emploi et de développement économique transfrontalier

L'après-midi, les travaux se sont poursuivis au sein de deux ateliers de réflexion sur les enjeux d'observation et de production de connaissances en matière d'emploi et de développement économique transfrontalier. Ces thèmes feront d'ailleurs l'objet d'une publication MOT-ANCT consacrée à l'observation transfrontalière qui aura d'autant plus de force si elle est enrichie par les problématiques locales exprimées par les membres du groupe de travail.

### Restitution des ateliers

#### Atelier 1 : Quels sont les pratiques et besoins d'observation des dynamiques en matière de développement économique ?

Les acteurs se sont d'abord interrogés sur la **notion de développement économique**.

Obtenir des données sur des informations fiscales relatives aux entreprises (état de l'entreprise, bilan financier...) de part et d'autre de la frontière représente une grande difficulté car ces données sont souvent confidentielles. L'opacité est particulièrement accrue lorsqu'il s'agit de flux de marchandises puisque cela reviendrait à révéler où sont les sous-traitants et d'où viennent les matières premières.

La notion de développement économique est également liée à notion de **stratégie de développement économique** qui implique d'autres acteurs au-delà des entreprises. Cela renvoie à des concepts plus stratégiques : spécialisation territoriale, filières

---

stratégiques (ex : le tourisme). Cela révèle aussi parfois une **concurrence** entre les territoires. Chacun veut concentrer le développement économique sur son propre périmètre.

A l'inverse, lorsque des territoires sont en difficulté, il font front commun face à l'extérieur : logique de **solidarité**.

En lien avec la notion de développement économique, la **notion d'espace** a également été évoquée : mutations des espaces, adaptabilité des bâtiments, en lien avec l'ancrage territorial, avec les contraintes foncières et la dynamique d'ubérisation de l'économie... Les acteurs ont fait le constat qu'ils ne sont pas forcément en capacité de suivre cette nouvelle dynamique, notamment par manque d'outils de suivi adaptés, par manque de données, par manque d'informations sur la situation des territoires voisins qui peuvent être confrontés aux mêmes problématiques...

Parmi les **freins identifiés** :

- la disparité de taille et de compétences entre les acteurs de part et d'autre de la frontière renforcée par le mille-feuilles administratif : avoir des acteurs locaux de même niveau de part et d'autre de la frontière (ex : d'un côté, une commune qui doit gérer une zone d'activité qui n'est plus pérenne et de l'autre un interlocuteur aux compétences plus importantes)
- le budget consacré à l'observation territoriale
- les disparités de l'emploi et du monde du travail : différences de salaires, de types de contrats de travail, de qualité de vie, de stratégies mises en places au sein des entreprises... (ex : Entreprises frontalières français Fr-Suisse misent sur les 45+ qui commencent à privilégier la qualité de vie au salaire. Tandis que les jeunes diplômés eux vont directement en Suisse à la sortie des études pour des CDD très bien payés.)
- l'accès aux données sensibles : notion de capital assez difficile à identifier
- le manque de circulation de l'information et de mise en commun par les différents acteurs
- le manque de données sur ce qui passe dans les zones d'activités de part et d'autre : le taux de vacance, le taux d'occupation, le prix de l'immobilier, le développement de stratégies pour avoir des capacités d'achat
- l'impact du « ZAN » (zéro artificialisation nette) de part et d'autre des frontières : connaître ce qui a été mis en place chez nos voisins, est-ce que cela a impact (ex : le Luxembourg fait face à une pression importante et doit développer des stratégies d'acquisition du foncier de part et d'autre de sa frontière ; La Principauté de Monaco externalise ses zones logistiques...)
- l'impact sur le long terme du télétravail transfrontalier
- la mutation de la logistique : ubérisation de l'économie, apparition des dark stores (entrepôts ou cuisines utilisées par les entreprises de livraison), logistique du dernier kilomètre (utilisation des vélos cargos), adaptation des centres-villes à ces nouvelles mobilités.

Parmi les **leviers proposés**, il semble important que chacun connaisse bien son territoire afin de pouvoir facilement identifier les disparités entre les territoires frontaliers. Par ailleurs, certains acteurs souhaitent bénéficier d'une meilleure connaissance des solutions mises en oeuvre à l'étranger (gestion de la logistique, du foncier, du ZAN...) afin de dépasser le stade de l'observation et mettre en oeuvre des solutions. Dans certains cas, la proximité de la frontière peut-être une réelle opportunité de développement pour les entreprises. Les espaces transfrontaliers sont utilisés pour permettre à des entreprises de s'implanter et tester l'export de leurs produits sur un nouveau marché.

En conclusion, on constate un intérêt partagé entre les territoires même s'il ne se concrétise pas toujours. Cela met en évidence l'enjeu de reconnaissance des bassins de vie transfrontaliers. La conscience d'un "destin commun" pourrait être un véritable levier de développement à consolider (conserver l'emploi et le dynamisme économique sur le bassin dans son entièrereté) .

## **Atelier 2 : Quels sont les pratiques et les besoins d'observation liés à l'emploi transfrontalier ?**

Les acteurs ont échangé dans cet atelier en s'interrogeant autour de trois questions :

### **1. Pour quoi faire ?**

- Logique d'aide à la décision pour que les données existantes puissent inspirer des stratégies, des politiques publiques autour de la question de l'emploi...
- Avoir une lecture objective de la situation sur chacun des territoires de façon pertinente
- Un prétexte à mobiliser les acteurs : des données objectives qui vont construire un réseau d'acteurs territoriaux, avoir des données à mettre sur la table et prouver qu'elles sont objectives.
- Se donner les moyens de mesurer la réalité de flux : logique d'impact de l'emploi sur l'économie résidentielle.

### **2. Quels types de données ?**

- Question des travailleurs détachés : une autre lecture du sujet des travailleurs frontaliers

- Réglementation autour des statuts et types d'emplois, et d'employabilité des personnes qui diffèrent de part et d'autre de la frontière (que l'on soit en recherche d'emploi ou recruteur)
- Des données qui permettent de situer le contexte économique de chacun des territoires : connaître la dynamique de part et d'autre de la frontière peut expliquer la réalité du fonctionnement transfrontalier, cette dimension transfrontalière peut être mise en contexte de données sur chacun des territoires
- Comment se positionne l'emploi transfrontalier dans l'emploi des territoires frontaliers ? La question transfrontalière ne se résume pas à l'emploi transfrontalier, en particulier en termes de potentialité et de concurrence...
- Observer des pratiques particulières de l'emploi autres que les travailleurs frontaliers : travailleurs détachés auto-entrepreneurs, l'intérim, l'emploi saisonnier.
- Sources et pourvoyeurs de données : de nombreuses structures sont en capacité de fournir de la donnée (INSEE, ...)
- Pour comprendre l'emploi, il faut pouvoir observer les formations en amont et la mobilité en aval : quels types d'accompagnement ?

### 3. Quelles contraintes et limites par rapport à la donnée transfrontalière ?

- L'échelle à laquelle obtenir les éléments
- Les limites du secret statistique et du secret fiscal : on se heurte au droit d'accès à ces données
- La comparabilité des sources statistiques (notamment administratives) et des indicateurs
- Problèmes des anciennes régions couvertes par l'INSEE : nécessité de réaliser des agrégats qui permettent une autre lecture des données habituelles.
- La langue : un enjeu majeur pour se transmettre les informations et se comprendre
- Obstacles juridico-administratifs
- L'intelligence de la donnée : Qu'est-ce qu'on fait de la donnée ? Comment est-on capable de communiquer ensemble sur la donnée de manière coordonnée ?
- L'actualisation et la périodicité des données : comment assure-t-on la continuité des données qui semblent pertinentes.
- Les conflits d'usage : foncier, agriculture, logement... Tout ce qui entoure la question de l'emploi et du contexte de la société.

## Conclusion et suites

Cette première réunion du groupe de travail « Observation transfrontalière » a eu lieu en présentiel afin de créer une dynamique de groupe auprès des acteurs de l'observation transfrontalière, dont la plupart sont membres de la MOT. La prochaine réunion sera organisée en visioconférence et sera de nouveau ouverte au-delà du réseau de la MOT.

A partir des éléments évoqués lors de cette première rencontre, les co-animateurs, avec l'appui de l'ANCT et de la MOT, ont souhaité se focaliser sur deux principaux sujets qui pourraient faire l'objet d'axes de travail pour le groupe.

- **Comprendre les flux transfrontaliers (emploi, transport, achats, loisirs...) et la réalité des bassins de vie transfrontaliers ?**

L'observation des flux est un élément majeur pour comprendre l'intégration transfrontalière d'un territoire. De nouvelles formes de données apparaissent, les flux vision, qui peuvent aider à connaître la nature des flux. La « compréhension des flux transfrontaliers » peut constituer un axe de travail pour le groupe de travail en 2023 et pourrait être abordé lors des deux prochaines réunions du GT (au printemps et à l'automne).

- **Comment observer le foncier en transfrontalier ? (zones d'activité, taux de vacance, artificialisation...) ?**

Le foncier est un sujet important qui prend de l'ampleur en ce moment et qui va continuer d'en prendre. Le sujet de son observation en transfrontalier pourrait constituer l'axe de travail pour l'année 2024.

Pour en savoir plus :

## Publications de la MOT sur le télétravail et sur la mobilité transfrontalière :

- ▶ Lire l'étude "Impacts du télétravail frontalier – Le télétravail frontalier : de marginal à indispensable" : [cliquez ici](#)
- ▶ Lire le cahier "Les nouveaux défis de la mobilité transfrontalière" : [cliquez ici](#)

## Cahiers de l'Observatoire des territoires (ANCT) :

- ▶ Lire le cahier n°1 « Territoires et transitions : enjeux démographiques » : [cliquez ici](#)
- ▶ Lire le cahier n°2 « Territoires et transitions : enjeux économiques » : [cliquez ici](#)

Par ailleurs, le SIG Grande Région vient de publier une nouvelle brochure pour le XVIIIe Sommet de la Grande Région sous présidence française : « La Grande Région en 6 cartes » : <https://www.sig-gr.eu/fr/actualites/2022/brochure-sig-gr-grande-region-6-cartes-2021-2022.html>

## Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme
AZCONA	Leyre	GECT Eurorégion Nouvelle Aquitaine Euskadi Navarre
BEZES-FELDMEYER	Christina	Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
BICHLER	Guillaume	Pôle statistiques transfrontalières, INSEE Grand Est
BISCAUT	Aurélien	Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
BOUE	Jérôme	Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims (AUDRR)
CALLAIS	Jean-Pierre	Direction Europe et Relations Internationales, Pôle Emploi
CHAUVET	Cynthia	Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)
FEBVAY	Julien	Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)
FRES	Jean-Luc	Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
HENGEN	Thierry	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire - Grand-Duché de Luxembourg
LAPEYNE	Valérie	Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
LE GUYADER	Sylviane	Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
MARSAL	Frédéric	Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE)
MATHIAS	Jérôme	INSEE Bourgogne-Franche-Comté
MATUSIAK	Cécile	Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)

NUBLAT	Milan	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
REYNAUD	François	Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
RIBON	Olivier	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
RITZENTHALER	Stéphane	Collectivité européenne d'Alsace
RUBIO	Jean	Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
SANTAMARIA	Calypso	Communauté d'agglomération de la Riviera Française
SINGER	Sarah	Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer - Flandre intérieure
SORIA	Fabien	Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Moselle (AGURAM)
TAVERNE	Didier	Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM)
TRINQUE	Marc	Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP)
VAN DE WIELE	Jean-Baptiste	Département des Ardennes
VETTER	Sabine	Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS)

## Liste des personnes excusées

Nom	Prénom	Organisme
LEGROS-BECUWE	Nathalie	GECT West Vlaanderen Flandre Dunkerque Côte d'Opale
LERCH	Louca	République et Canton de Genève
MASSOT	Isabelle	Métropole Nice Côte d'Azur
RITZENTHALER	Stéphane	Collectivité européenne d'Alsace
TAVERNE	Didier	Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM)
VOLLOT	Michaël	Agence d'urbanisme Lorraine Nord (AGAPE)

---

## Plus d'informations :

- ▶ [L'article MOT sur le lancement du GT Observation](#)
- ▶ [Le site du SIG-GR](#)
- ▶ [Le site de l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi](#)
- ▶ [Le site de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc Jurassien](#)
  
- ▶ [Le site de l'Observatoire des Territoires \(ANCT\)](#)

## Contact MOT :

### Jean Rubio

Chargé de mission Etudes et observation transfrontalière

[jean.rubio@mot.asso.fr](mailto:jean.rubio@mot.asso.fr)

## Contacts ANCT :

### Sylviane Le Guyader

Cheffe de pôle Analyse et diagnostics territoriaux

[Sylviane.leguyader@anct.gouv.fr](mailto:Sylviane.leguyader@anct.gouv.fr)

### François Reynaud

Analyste territorial – Pôle Analyse et diagnostics territoriaux

---